

RÉSEAU NATIONAL JEUNES EN ERRANCE

Février 2013

Bulletin n° 1-2013

SOMMAIRE

Articles, revues, livres, rapports... ..	p. 2
Les rencontres nationales « Jeunes en errance » 2012	p. 3
La recherche « Jeunes en errance et addictions »	p. 3
Encore des nouvelles du réseau Bretagne.....	p. 3
Dans les Ministères	p. 8
La convention « Jeunes en errance » 2013-2015	p. 8
Vers des États Généraux du travail social... et le réseau Errance ?	p. 8

Ce bulletin est réalisé et diffusé par les CEMÉA avec l'aide financière du Ministère des Affaires Sociales (Direction Générale de la Cohésion Sociale). Il est adressé aux structures au travail avec des jeunes en errance.

CEMÉA - 24 rue Marc Seguin. 75883 Paris cedex 18
Pages Errance sur le site CEMÉA : www.cemea.asso.fr/spip.php?rubrique375
Contact : francois.chobeaux@cemea.asso.fr

Clinique spatiale de l'errance

Un texte dans le n°45, octobre 2012, de la revue Rhizome diffusée par l'ORSPERE, en ligne sur le site www.orspere.fr

À partir du récit de l'hospitalisation en urgence psy d'une personne « itinérante »-errante (on est au Canada), une réflexion sur la nécessité d'inscrire l'accompagnement thérapeutique dans sa propre géographie spatiale et sur l'articulation à construire entre soin et spatialité.

Les traitements de substitution aux opiacés vus par les patients.

Par Emmanuel Langlois et Maitena Milhet, n°83 de Tendances, revue de l'OFDT (www.ofdt.fr).
Le résumé en 4 pages d'une solide enquête de terrain.

Les sentiers de l'utopie

Isabelle Fremeaux et John Jordan. Nouvelle édition, La Découverte, Paris, 2012

Des utopies éducatives, sociales, sont en acte au coin de la rue. Ecoles différentes, micro-coopératives rurales de production, autogestion d'usine sur les ruines du capitalisme, autogestion communale du travail et du logement... autant d'expériences concrètes que les auteurs sont allés rencontrer en Europe en prenant dans chaque lieu, avec chaque groupe, le temps de la compréhension, du partage, de l'action commune.

On peut lire chaque compte-rendu de rencontre comme autant de monographies, où parfois l'enthousiasme du militant l'emporte sur le réalisme. Ah, l'affirmation que des enfants de 18 mois peuvent participer activement à des débats... ! Ah, la bien trop rapide évocation du mouvement allemand Völkisch comme « pré-hippies » alors qu'on connaît son lien étroit entretenu avec le National Socialisme alors naissant...

On peut aussi lire transversalement les questions qui se recourent, de lieu en lieu : le rapport à l'argent, l'impact écologique, l'égalité des sexes, la place faite (ou pas) à ceux qui vont mal, le statut des drogues, les processus de prises de décisions...

Le choix des auteurs est clair : une présentation, une illustration des utopies possibles, lues au filtre revendiqué des pratiques, et de la pensée anarchiste et alternative radicale, soit le : refus des organisations autoritaires, recherche de fonctionnements coopératifs, interrogation centrale des modes de vie et des organisations sociales dominantes. La richesse du texte est là, qui entraîne aussi ses faiblesses : l'absence de discussion politique solide sur la viabilité des modes de développement radicalement alternatifs et sur leur articulation avec les réalités internationales des aliénations et des processus de domination, et l'absence forte de références théoriques extérieures au système de pensée des auteurs.

Pour rencontrer des utopies en actes, en gardant un nécessaire sens critique.

LA RENCONTRE NATIONALE ERRANCE 2012

Rouen, novembre 2012.

Plus de 200 participants : des structures du réseau Errance, de nouvelles structures de terrain, pas connues auparavant, ayant eu l'information via la presse professionnelle et les associations nationales, des têtes de réseaux nationales, des villes, des centres de formation, ...

Des invités étrangers déjà connus (Québec, Portugal) ou rencontrés dans le cadre de la recherche 2012 « Jeunes en errance et addictions ».

Des intervenants de valeur.

Une organisation parfaite et de haut de gamme par la mairie de Rouen. Bravo !

Les enregistrements sont en cours de décryptage. Sortie prévue des actes fin mars-2013.

LA RECHERCHE « JEUNES EN ERRANCE ET ADDICTIONS »

Le texte « pré-final » du rapport de recherche a été bouclé et envoyé au conseil scientifique dans les derniers jours de janvier 2013.

Après échanges et précisions nécessaires, il sera mis en lecture auprès de quelques professionnels de terrain du social et des addictions, et auprès de quelques uns des « décideurs » à qui il s'adresse également.

Nous prévoyons une diffusion finale et officielle fin-mars 2013.

ENCORE DES NOUVELLES DU RÉSEAU ERRANCE « BRETAGNE »

La troisième réunion du jeune réseau Bretagne a eu lieu le 30 novembre à Saint-Brieuc.

Accueil des participants par Valérie BOCQUEHO, chef de service du Pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale de ADALEA

- Présentation des différents pôles de l'association ADALEA de Saint-Brieuc
- Zoom sur les actions du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale qui comprend notamment l'action du Rond-Point : le 115, l'ASEP (Action Sociale sur l'Espace Public) et la Boutique Solidarité (accueil de jour)
- Tour de table

Historique du réseau « jeunes en errance »

- Réseau national puis création de groupes régionaux
- Réseau régional Bretagne déjà créé il y a plusieurs années puis essoufflement

- Par l'intermédiaire de F. Chobeaux, relance du réseau Bretagne (une première rencontre le 09 mars 2012 à Lorient, une seconde à Rennes le 15 juin et cette troisième rencontre à Saint-Brieuc ce 30 novembre 2012)

Au fur et à mesure des rencontres, le réseau Bretagne s'élargit (intégration de nouvelles structures participantes).

Retour sur ROUEN : la rencontre nationale

- Les politiques de la ville
- Les intervenants étrangers
- Groupes de travail sur l'appréhension de ce public lors des formations des travailleurs sociaux
- Expériences de terrain (Toulouse, Bordeaux)
- Diffusion public de « Home squat, le wagon des Punks » puis échanges avec médecin du monde sur leur « mission squat »

Retour sur la deuxième rencontre du réseau Bretagne à Rennes et amorce de la journée de Saint-Brieuc

A Rennes, il a été décidé en fin de rencontre de poursuivre le réseau régional mais de trouver des moyens et des idées pour le rendre plus dynamique et de se diriger, sur un moyen terme, vers des propositions d'actions plus concrètes.

Cette journée permettra de :

- Définir un projet collectif ? un public ? une thématique de travail ?
- Réfléchir sur nos moyens d'action et sur les manques, pour, au fur et à mesure, construire un projet afin de faire des demandes aux financeurs.

Il s'agit de passer à « l'action », de proposer, de revendiquer, de faire remonter. La finalité de cette journée serait de repartir avec quelque chose de concret.

- Proposition d'une fiche d'action travaillée par l'équipe de Saint-Brieuc et de V. Bocqueho. Il s'agit seulement d'une proposition de méthode de travail pour construire un projet (diffusion dans la salle). Cette méthode n'est pas arrêtée et n'est pas forcément à utiliser par ceux qui ne se retrouvent pas à travers ce document.
- La thématique du « prendre soin de » ne sera pas retenue car c'est une notion trop large et qui n'est pas spécifiquement liée à la santé.
- Question sur l'habitat alternatif : Comment peut-on s'adapter à cette demande des jeunes majeurs ?

En conclusion, il serait donc nécessaire aujourd'hui de cibler d'avantage l'évolution du public, ses demandes ou non-demandes, plutôt que de définir un public précis.

Dans la notion de public à définir précisément, les mineurs seront exclus puisque tous les terrains ne sont pas confrontés à ce public.

Les mineurs ne sollicitent pas les travailleurs sociaux mais essentiellement le droit commun. Ils sont en demande de « droits communs alternatifs ».

Ils sont invisibles sur l'espace public, et ne veulent pas être stigmatisés. Cela questionne les intervenants de la ville de Rennes. Il est important de porter attention à l'errance non-visible.

Il y a également une stagnation du public jeune sur l'espace public et les services (passage d'une zone saisonnière à une zone quotidienne). Ils fréquentent les différents lieux mais ne s'y retrouvent pas. Ils sont dans « le système D » pour subvenir à leurs besoins.

Le risque de la non-réponse favoriserait la stigmatisation de ce public.

Selon Brest, il y a une diversité des publics rencontrés sur la rue, l'évolution est constante. Il y a 10 ans, Brest était une zone de transit, saisonnière et festivalière. Aujourd'hui il est impossible de définir un public type.

Dans cette évolution il n'y a pas que les « jeunes ». Forte augmentation de primo-arrivants très mobiles sur le territoire et qui sollicitent un accompagnement mais à leurs conditions (communautés de mahorais en forte hausse).

À St-Brieuc : beaucoup d'arrivées de primo-arrivants venant du Congo RDC.

Les professionnels de Rennes repèrent des mineurs à la rue, concernés par le besoin de soin (troubles mentaux). Par ailleurs, l'envie des jeunes serait de trouver un lieu avec un mode d'habitat alternatif. Les professionnels se demandent jusqu'où ils peuvent s'adapter pour ces demandes « un peu décalées ». Ils constatent que les jeunes issus de l'ASE, des foyers...peuvent poser problème dans les structures d'accueil classique.

Sur la région : il n'y a pas d'accompagnement spécifique des 16/25 ans en errance

Il y a bien des lieux d'écoute tels que le « Lieu-Dit » à Saint-Brieuc, mais les modalités d'accueil ne sont pas adaptées au public que l'on connaît sur la rue.

Puzzle – CAIO de Rennes : Les professionnels se sentent démunis par rapport au public 18/25 ans ; il y a un réel manque de dispositif adapté. La cohabitation dans les structures d'accueil d'urgence devient compliquée (routards, sdf, jeunes...), ce qui peut amener à des tensions ++.

Il y a aussi une permanence du CCAS de Lorient à la Mission Locale de la ville pour favoriser les liens et les passerelles possibles. Cependant, il semblerait que les dispositifs existants ne les intéressent pas. Concernant le logement, les jeunes à la rue essaient de « gérer » avec leur entourage amical. Celui qui héberge prend des risques car il peut se voir exclure de son logement s'il y a « dérapage » (trop de monde au logement, nuisance sonore...). Mais ils préfèrent fonctionner de la sorte plutôt que de se voir faire le 115 et être orientés (s'il y a de la place !) en hébergement d'urgence.

À Rennes : il existe « l'escalier Balise » dans le centre ville, afin d'avoir un lieu de visibilité entre les jeunes et les professionnels. Ce terme est d'ailleurs employé pour être repéré par les jeunes. Dans ce lieu, il n'y a pas d'horaires fixes, et c'est un accueil inconditionnel. C'est une expérimentation.

Sur les structures d'urgences : accueil de jour/nuit, les jeunes n'y trouvent pas leur place. Il n'y a pas la possibilité de solliciter des services puisqu'ils ont moins de 25 ans et sont sans ressources.

Fermeture de « DOMINO » à Rennes. (Habitat alternatif avec accompagnement social – 10 logements). Il serait souhaitable de faire remonter cette fermeture non-justifiée. 30 jeunes vont se retrouver dehors...

L'alternative resterait donc l'ouverture de squats.

À noter que plusieurs accueils de jour (Rennes-Lorient) ne reçoivent pas les moins de 25 ans.

Il y a une saturation des centres d'hébergements d'urgence sur toute la région, certains accueils de jour deviennent « nuit » (projet en cours sur Rennes). Ce projet est une tentative de réponse non-qualifiable.

Pour les plus jeunes, l'hébergement d'urgence n'est pas adapté, le CHRS pourrait l'être mais on constate que ça ne tient pas forcément dans le temps (et manque de place CHRS).

Les squats ou habitats alternatifs :

- Fermeture du squat de PACE : quelles sont les conditions de relogement ? Les intervenants rennais en sauront plus tout début décembre car la fermeture vient de s'effectuer.

- L'Elabo (Rennes) : public toxicomane, injecteurs VS Sniffers.

Le CARRUD constate une Pluri-consommation ; une expérimentation de tous les produits chez les jeunes (opium consommé +++).

D'une manière générale, les gens de la rue semblent intéressés par l'ouverture de squats ainsi que de faire vivre ces derniers (approche culturelle, sociale, à intégrer à la vie du lieu). Sur la région, les squats sont minoritaires et sous la coupe de fermetures administratives.

Fin-2012 : à Saint-Brieuc, de nombreuses demandes des personnes vivant à la rue vont dans ce sens. Le Maire et le Préfet ont été interpellés au sujet de l'ouverture de logements vacants...réponse : « on y réfléchi... ».

La question de l'ouverture ou de la création de lieux alternatifs est discutée dans le groupe car tous les avis ne sont pas partagés. Selon les territoires, les demandes des personnes en situation d'errance ne sont pas les mêmes.

Comment intégrer un travail de recherche sur ce qui a fonctionné et qui n'existe plus ou qui est en voie de disparition ? Il serait important que les « têtes pensantes » analysent cette problématique pour faire des propositions qui seront vraiment adaptées. Les équipes peuvent se trouver démunies par rapport aux réponses actuelles.

APRES-MIDI : TRAVAIL EN DEUX GROUPES

Groupe 1 : Evolution du travail social

Les professionnels font face à beaucoup d'administratif et ne sont plus au cœur de la relation avec le public qu'ils accompagnent. Ils ne sont pas suffisamment attentifs à l'évolution du travail et des publics.

Il n'y a pas d'adaptation des méthodes de travail et des moyens mis en place devant une variété de publics en errance, et par conséquent, divers besoins et demandes de ces publics.

Importance de faire évoluer nos méthodes et propositions par rapport aux décideurs.

L'intérêt du réseau Bretagne : faire fonctionner le réseau pour faire remonter au maximum les besoins.

Groupe 2 : Outils : ce qui existe sur certains territoires ou qui serait à développer

Les chantiers éducatifs :

- Brest : espace vert, affichage, nettoyage

- Prévention Rennes : les outils chantiers (Moins de 16 ans : chantier contre activité. Plus de 16 ans : chantiers via l'intérim). Chantier peinture payée par l'association elle-même.

- CAO de Rennes : Les chantiers sont très demandés. Les contrats sont en CDD et ne sont pas des contrats aidés. Il y a aussi Le Logis : 17 chambres pour des 18-25 ans avec un projet (9 chambres en

FJT, 4 en résidence sociale et 4 en hôtel).

- Morlaix : « C'est la ouate », collecte de journaux pour recyclage (100€/tonne).

- Prév'22 : Ce projet de collecte de journaux serait à monter à St Brieuc, Guingamp, Lannion. La Prév'22 participe également aux Estivales de Volley (travail pendant 10 jours : bénévolat)

- Saint-Brieuc : il existe des chantiers en contrats aidés mais il n'en n'existe pas pour les mineurs. ADALEA a pour projet de participer aux Estivales de Volley l'été 2013.

La prévention spécialisée sur le territoire de St-Brieuc est récente.

Depuis 6 ans, ADALEA effectue son action de rue, mais ce n'est pas dans le cadre de la prévention spécialisée.

ADALEA de Saint-Brieuc et la Prév'22 vont renforcer les liens et le travail partenarial car, même si les publics et les missions diffèrent, l'idée est de développer au maximum le travail partenarial de terrain et de faire remonter des besoins communs sur un même territoire.

- Quimper et Brest :

- Participation au festival du Bout du Monde avec les jeunes. Ce sont des contrats de travail mis en place (affichage, montage démontage, nettoyage du site) ;
- Mise sous plis (il ya une sélection des jeunes car il faut répondre à une certaine cadence) ;
- Service des repas auprès des personnes âgées (service payé par la Mairie).

- CAO St-Malo : Chantiers collage d'affiches, de flyers...

En conclusion : les chantiers ne sont pas des outils innovants mais la plupart des professionnels pensent qu'ils fonctionnent bien et qu'ils sont très demandés par les jeunes. Cela permet de valoriser le travail, par la reconnaissance du travail effectué et des capacités de chacun (estime de soi). Les professionnels de la Prév' expliquent que ces chantiers sont des étapes importantes, un tremplin pouvant amener vers un chantier d'insertion.

Ce sont aussi des moments privilégiés entre les jeunes et les éducateurs.

Les services de prévention ont beaucoup plus de moyens que les autres structures en insertion. Il est difficile pour les structures hors-prévention spécialisée de monter des projets. Il faut sans cesse répondre à des appels à projets pour envisager un financement afin de concrétiser le projet. La démarche est possible, mais plus complexe et longue dans le temps (il faut anticiper à l'avance pour répondre à l'appel dans les temps, pour un projet l'année suivante...).

Les « projets spontanés » ne sont plus possibles à mettre en place aujourd'hui.

Prochaine rencontre :

Le groupe est en accord pour poursuivre le réseau. Brest et Quimper (Association Don Bosco) se proposent de recevoir le groupe la prochaine fois (date à définir).

D'ici là, chacun recueillera sur son terrain et son territoire les demandes des personnes, les manques et les besoins principaux. Une mise en commun pourra être faite à la prochaine rencontre. Cependant, chaque structure définit l'organisation et le contenu des rencontres à sa guise.

Pour finir, la phrase de Jamal, stagiaire ES au Puzzle : « Evaluer pour mieux évoluer ! ».

Une pratique qui peut exister ailleurs

Une aide technique et méthodologique, une préparation et une animation commune de la ou des

premières rencontres sont tout à fait possibles dans le cadre de la convention globale « Errance » CEMEA-DGCS. Ce que le Bretagne fait, ce que le groupe Auvergne-Rhône Alpes fait (sans en parler) peut être fait ailleurs. Contacter F. Chobeaux pour le coup de main de démarrage...

DANS LES MINISTÈRES

DGCS : contact avec Myriam Gargasson

Myriam Gargasson est maintenant la chargée de mission « Jeunesse » à la DGCS. C'est un poste transversal aux divers bureaux de cette administration, et particulièrement important alors que le gouvernement met en place un projet « Jeunesse » interministériel.

Premiers contacts pris, échanges efficaces, premiers « points de vue » du réseau Errance demandés dans le cadre de la contribution du ministère de l'action sociale aux travaux interministériels.

LA CONVENTION « ERRANCE » 2013-2015

Le principe d'une reconduction à l'identique de cette convention est validé, sur intervention directe du cabinet de la ministre déléguée chargée de la lutte contre l'exclusion.

Le financement de la part 2013 est réservé.

Il faut maintenant mettre au point les termes de la convention, qui devraient peu différer des engagements 2010-2012 dont les réalisations font l'unanimité tant chez les professionnels que chez les politiques et les administrations.

VERS DES ÉTATS GÉNÉRAUX DU TRAVAIL SOCIAL... ET LE RÉSEAU ERRANCE ?

Discours de Marie-Arlette Carlotti, Ministre déléguée en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, devant le Conseil Supérieur du Travail Social le 23 janvier 2013.

Le Gouvernement de Jean-Marc Ayrault est entièrement mobilisé à redresser notre pays, avec une conviction : nous réussirons si nous suivons la ligne de crête entre compétitivité et solidarité.

La solidarité, nous y sommes attachés de manière historique, de manière presque viscérale. Pour nous, pour ce Gouvernement, elle est la condition de la justice sans laquelle aucune cohésion n'est possible. Or, c'est dans les moments difficiles que cette cohésion est mise à l'épreuve ; c'est dans ces moments que nous devons veiller à rester unis. Et c'est par conséquent dans ces moments, plus encore qu'à l'habitude, que votre action est indispensable.

Le « Plan Pluriannuel de lutte contre la Pauvreté » répond à cet impératif de cohésion. Et il intègre le

travail social comme un levier important. J'ai conscience que celui-ci n'a pas eu suffisamment de place lors de la « Conférence Nationale de lutte contre la Pauvreté ». Je voulais rectifier le tir : avec le Plan pluriannuel présenté lundi par le Premier Ministre qui annonce formellement des « Assises du Travail Social », c'est chose faite.

Ces « Assises du Travail Social » sont nécessaires alors que le métier évolue et se complexifie sous l'effet des difficultés sociales et des évolutions des politiques publiques.

Les travailleurs sociaux doivent répondre à des demandes a priori inconciliables, en tout cas gigantesques !

Tout au bout de la chaîne de solidarité, ce sont eux qui sont quotidiennement confrontés aux situations de précarité et de dénuement. C'est à eux que l'on demande d'agir vite devant l'urgence sociale. C'est à eux de traiter rapidement des dossiers qui se multiplient avec la crise. Mais c'est aussi à eux que l'on demande de voir que derrière chaque cas, il y a une personne, et que celle qu'on a en face de soi ne rentre pas, comme par miracle, dans une case. Ce sont eux qui doivent en permanence préciser, ajuster, adapter les réponses devant des désarrois multiples et à chaque fois différents.

Le travailleur social doit être un spécialiste de chacun des aspects du social : l'emploi, les prestations sociales, la santé... et il doit aussi être un spécialiste de l'humain ! Réconforter la personne démunie. L'aider à reprendre confiance en elle, et à se reconstruire sur le plan sentimental, familial, ou existentiel fait aussi partie de leur mission.

Les travailleurs sociaux sont sur le terrain, au plus près de ceux qui souffrent, et pourtant ils ne se sentent pas écoutés quand il s'agit de penser les politiques qu'ils devront mettre en œuvre.

Voilà ce qui me semble être aujourd'hui les grands enjeux de ce métier et aussi les difficultés qui peuvent générer un certain malaise chez les travailleurs sociaux. Je n'ignore pas ce que sont leurs conditions de travail.

Je n'ignore pas la désaffection qui est celle des filières de formation du travail social. Je n'ignore pas le taux élevé d'abandons des élèves en cours de formation quand ils sont confrontés à la réalité du métier à l'occasion d'un stage long.

C'est parce que je n'ignore pas toutes ces réalités que j'ai pensé qu'il était important d'organiser des Assises du Travail Social : nous devons trouver ensemble les solutions qui permettront à la fois que le travail social s'adapte aux évolutions de notre société et que cette adaptation ne se fasse pas au détriment des conditions de travail des travailleurs sociaux.

Nous tiendrons donc ces Assises du Travail Social en 2014. Elles réuniront l'ensemble des acteurs concernés. Je suis très attachée, comme l'ensemble du Gouvernement en réalité, à la consultation, au dialogue. Cette méthode prend un peu de temps, c'est vrai, mais pour construire des solutions solides et durables, je crois qu'il faut s'accorder ce temps-là. Les défis que nous avons à relever le méritent.

Nous devons en premier lieu parler de la formation, initiale et continue des travailleurs sociaux. Aujourd'hui l'offre est trop émiettée, trop éloignée de l'Université et de la Recherche qui est indispensable à l'enrichissement de nos connaissances et à l'amélioration des enseignements. Je pense notamment que nous devons avoir un œil curieux sur le modèle des « Hautes Ecoles Professionnelles de l'Action Sociale ».

La réforme de la formation initiale est importante mais n'aura des effets que sur le long-terme. Il faut

parallèlement que nous nous interrogeons sur les voies de consolidation de la formation continue pour une formation tout au long de la vie. En lien avec les organismes paritaires collecteurs agréés, nous devons à mon avis réfléchir à la mise en œuvre d'une obligation de formation permanente tout au long de la carrière.

Outre la formation, se posent aussi au métier de travailleur social des problématiques démocratiques et éthiques.

Je pense notamment à la place que pourraient occuper les usagers dans les instances de l'action sociale, principalement les Conseils Généraux et les CCAS. Cette participation est totalement cohérente avec le projet d'autonomie qui est celui dans lequel nous devons aider les personnes démunies à s'inscrire.

Et j'ai en plus la conviction que tout le monde a à y gagner. J'ai constaté à l'occasion de la « Conférence Nationale de Lutte contre la Pauvreté » et de ses travaux préparatoires le rôle essentiel qu'a joué ce que l'on a appelé le 8ème collège, c'est-à-dire les bénéficiaires des politiques publiques. Leur parole déconcertante nous a bousculés, et nous a obligés à regarder autrement nos dispositifs ; quand on observe des taux de non-recours de 68% sur le RSA activité, il faut savoir rester humble et à l'écoute pour comprendre ce qui dysfonctionne.

Notre démocratie sera plus forte si nous savons établir un dialogue avec les acteurs de terrain. C'est pourquoi je veux que les travailleurs sociaux ne soient pas des simples agents d'une politique mais qu'ils participent à faire évoluer cette politique par leur expérience.

Les questions démocratiques et éthiques ont aussi beaucoup à voir avec l'articulation entre travail social professionnel et bénévolat. Je crois que ces deux modes d'intervention sont absolument nécessaires.

Il y a aussi bien sûr, des sujets autour du management et de la manière dont on imagine des moments de respiration et d'échange pour ceux qui sont confrontés chaque jour au regard de ceux qui subissent la pauvreté et parfois la très grande pauvreté.

Il y a enfin à traiter de la gouvernance de l'action sociale. De son décloisonnement et de sa territorialisation. Sur ce point, je veux lancer une expérimentation de mise en réseau des intervenants sociaux sur certains territoires. Je vais confier à un groupe de travail associant représentants des Conseils Généraux, des CCAS, des services sociaux spécialisés le soin de rédiger d'ici juin 2013 un cahier des charges de cette expérimentation.

Je veux avancer sur certains autres sujets mais indépendamment de nos Assises. Car, vous le savez, qui trop embrasse mal étreint. Alors, je crois qu'il faut que nous nous concentrons lors de nos Assises sur le plus essentiel.

La méthode que je veux mettre en œuvre, c'est d'associer l'ensemble des parties prenantes – professionnels, employeurs, usagers, territoires – tout au long de l'année 2013 à la préparation d'un plan d'action en faveur du travail social à travers des ateliers interrégionaux qui aboutiront à nos Assises. Un comité de pilotage national, associant l'Etat, les Régions, les Conseils Généraux, les têtes de réseau associatives, les associations de professionnels et de cadres de l'action sociale, sera mis en place ces prochaines semaines. Le conseil supérieur du travail social (CSTS) sera étroitement associé à cette préparation. Les réflexions qu'il mène régulièrement sur le travail social mais aussi sur des thèmes plus spécifiques sont une ressource précieuse pour aborder nos Assises.

Voilà, le programme est ambitieux ; je ne sais pas d'avance ce qui sortira de ce travail collectif, c'est le

principe même du dialogue. Je ne prétends pas que nous allons résoudre toutes les difficultés mais je sais que chacun aura à cœur de faire le maximum.

Il y a un point sur lequel je ne céderai rien : c'est l'image du métier de travailleur social. C'est un beau métier, un grand métier. Les travailleurs sociaux mettent leur énergie et leur intelligence au service des autres. Le discours délétère de stigmatisation des plus démunis a eu des effets sur la perception que l'on a de ce métier. Je l'ai dit haut et fort au moment de la conférence nationale, je le répète et je le répèterai tant que je serai ici : les personnes démunies ne choisissent pas la pauvreté ; elles n'en profitent pas ; elles la subissent ! Et le rôle de la République, cet idéal qui nous rassemble, qui nous unit, qui nous élève, c'est de garantir à chacun des conditions d'existence dignes. Parce que les travailleurs sociaux participent à mettre concrètement en œuvre les principes de la République, ils méritent toute la considération de notre Nation.

Le Gouvernement lancera en 2013 une campagne de communication et de promotion des métiers du travail social, auprès du grand public et plus particulièrement auprès des jeunes. C'est une manière de rendre à ce métier la reconnaissance qu'il mérite.

Et le réseau Errance dans tout cela ?

Le réseau est légitime pour proposer des analyses des politiques publiques, de leurs impacts sur les pratiques professionnelles et sur les usagers, et est légitime pour proposer des évolutions nécessaires de ces politiques.

Le cabinet de M-A. Carlotti, qui vient de vigoureusement soutenir la reconduction de la convention CEMEA-DGCS, va être contacté afin que « le réseau » soit reconnu, et soit explicitement invité à contribuer aux travaux préparatoires puis pléniers.

Des propositions de méthode pour cela vont prochainement être faites. Les préconisations (versant « généraliste ») qui concluent la recherche Errance-Addictions seront tout à fait recyclables dans cette dynamique.